

**RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AUX PARENTS EN DÉBUT D’ANNÉE
RELATIVEMENT À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS**

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

4^e secondaire Année scolaire : 2025-2026 Principales évaluations	
Français, langue d’ enseignement	La compétence lire sera évaluée à la 1^{re} et à la 3^e étape. Les compétences écrire et communiquer seront évaluées aux étapes 2 et 3 par différents moyens, tels qu’avec des tests, des dictées, des examens, des situations d’écritures variées et des travaux divers. En fin d’année, une épreuve d’écriture sera administrée en mai et une épreuve de lecture en juin. Chacune d’elles comptera pour 40 % de la 3^e étape de leur compétence respective.
Anglais, langue seconde	L’interaction orale sera évaluée aux trois étapes. Pour l’évaluation, les moyens suivants ont été retenus : observations des interactions entre élèves et avec l’enseignant sur une base régulière. Le réinvestissement de textes lus et entendus sera évalué aux étapes 1 et 3. Pour l’évaluation, les moyens suivants ont été retenus : réaliser une tâche (anticiper la fin d’un récit, produire un texte, créer un bricolage, comprendre le sens d’un document vidéo, etc.) en lien avec des consignes lues ou entendues ainsi que répondre à des questions sur un texte sur une base régulière. L’écriture sera évaluée aux étapes 2 et 3. Pour l’évaluation, les moyens suivants ont été retenus : plusieurs courtes situations d’écriture variées par étape, permettant de vérifier, notamment, la maîtrise du vocabulaire et les règles de grammaire, seront faites sur une base régulière. À la fin de l’année, un examen sera administré pour le volet réinvestissement lue et entendue et pour le volet écriture. Ceux-ci compteront pour 20 % du résultat final pour leur volet respectif.
Mathématique	Pour les deux séquences mathématiques (Culture, société et techniques / sciences naturelles) : Tout au long de l’année, les élèves seront évalués régulièrement en raisonnement mathématique. Les situations problèmes seront évaluées aux étapes 2 et 3. Une épreuve obligatoire du Ministère sera administrée à la fin de l’année. Celle-ci comptera pour 50 % du résultat final de la compétence 2.
Science et technologie	Le <i>volet pratique</i> en science et technologie sera évalué à l’étape 2 et 3. Pour ce faire, plusieurs évaluations seront réalisées en laboratoire. Le <i>volet théorique</i> sera évalué à chaque étape. Les évaluations seront faites sur une base régulière et elles permettront de vérifier à la fois la mobilisation et l’acquisition des connaissances scientifiques et technologiques. Une épreuve obligatoire du Ministère sera administrée à la fin de l’année et comptera pour 50 % du résultat final pour le volet théorique.
Science et technologie de l’ environnement	Le volet pratique sera évalué aux étapes 2 et 3 grâce à plusieurs travaux réalisés en laboratoire. Pour le volet théorique, il sera évalué à chaque étape. Les évaluations seront faites sur une base régulière. Une épreuve finale sera administrée à la fin de l’année
Histoire du Québec et du Canada	Deux compétences seront évaluées à chaque étape : caractériser une période de l’histoire du Québec et du Canada et interpréter une réalité sociale. L’étude de diverses réalités sociales sera au programme : la formation du régime fédéral canadien (1840-1896), les nationalismes et l’autonomie du Canada (1896-1945), la modernisation du Québec et la Révolution tranquille (1945-1980) et les choix de sociétés dans le Québec contemporain (de 1980 à nos jours). Pour évaluer l’acquisition des connaissances et des compétences des élèves, plusieurs situations d’apprentissage (c’est-à-dire exercices, activités) et d’évaluation seront vécues tout au long de l’année scolaire. Une épreuve obligatoire du Ministère sera administrée à la fin de l’année et comptera pour 50 % du résultat final.

Arts plastiques	La compétence 1 sera évaluée à la première étape. Les compétences 1 et 2 seront évaluées à la deuxième étape et les compétences 1 et 2 seront évaluées à la troisième étape. Compétence 1 L'élève devra créer des œuvres à caractère personnel. Ses productions lui permettront d'utiliser le langage plastique pour exprimer une perception personnelle sur des sujets donnés. Il abordera aussi, dans une moindre mesure, la production d'images à caractère médiatique dans lesquelles devront être véhiculés des messages précis. L'évaluation sera fondée sur la qualité plastique et technique des productions réalisées en deux ou trois dimensions. Compétence 2 L'élève sera amené à analyser, interpréter et juger des œuvres d'art, autant personnelles qu'à caractère médiatique. L'évaluation portera sur sa capacité d'exprimer visuellement, oralement ou par écrit sa compréhension.
Musique	La musique sera évaluée à chaque étape. La compétence « Créer et Interpréter » sera évaluée à toutes les étapes. La compétence « Apprécier » sera évaluée à la 2^e et 3^e étape. Pour l'évaluation, les moyens suivants ont été retenus : observation en classe, examens théoriques et pratiques. L'évolution de l'interprétation sera observée au quotidien. Un concert est présenté aux parents à la fin de janvier et de mai. La participation des jeunes est fortement encouragée. Quoique les absents au concert ne soient pas pénalisés, l'enseignante prend en compte la participation des jeunes dans son résultat final.
Éducation physique et à la santé	Votre enfant devra effectuer plusieurs tests physiques durant l'année afin d'évaluer sa santé globale ainsi que des circuits d'entraînement. Voici quelques exemples : test d'endurance musculaire, test Cooper. Plusieurs sports d'équipes et certaines activités individuelles seront évalués. Les saines habitudes de vie seront abordées dans les cours tout au long de l'année scolaire.
Culture et citoyenneté québécoise	L'étude des réalités culturelles et la réflexion sur des questions éthiques seront évalués à la 2^e étape pour 40% et à la 3^e étape pour 60%.
Informatique et multimédia	À la première étape, les élèves seront évalués dans le cadre de la réalisation de divers projets en lien avec la trousse Microsoft Office (Word, PPT, Excel, Forms, Sway). À la deuxième étape, les élèves seront évalués sur la création d'un jeu d'évasion virtuel avec l'application web Genial.ly. À la troisième étape, les élèves auront le privilège de choisir de réaliser divers projets selon leur intérêt en multimédia, en programmation information et en robotique.
Activités sportives	Les cours d'activité sportive se font dans la salle d'entraînement. L'élève devra se monter un plan d'entraînement et ensuite l'appliquer. L'élève va expérimenter différentes façons de s'entraîner (AMRAP, EMOM, METCON, etc.). Plusieurs notions sur les saines habitudes de vie seront abordées.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotation dans l’agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres commentaires

Une fois pendant l’année à la 3^e étape, les compétences suivantes feront aussi l’objet de commentaires inscrits dans les bulletins : *exercer son jugement critique et savoir communiquer*.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d’année, à ce qui est prévu en matière d’évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d’informations au sujet de l’évaluation, n’hésitez pas à consulter l’enseignant de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l’année :

Communications officielles de l’année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 15 octobre 2025.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis au plus tard le 20 novembre 2025. Ce bulletin couvrira la période du 2 septembre 2025 au 7 novembre 2025 et comptera pour 20% du résultat final de l’année. La rencontre de parents aura lieu le 27 novembre 2025.
Deuxième bulletin	Le bulletin vous sera remis au plus tard le 13 février 2026. Ce bulletin couvrira la période du 10 novembre 2025 au 9 février 2026 et comptera pour 20% du résultat final de l’année. La rencontre de parents aura lieu le 19 février 2026.

Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera remis au plus tard le 10 juillet 2026. Ce bulletin couvrira la période du 10 février 2026 au 23 juin 2026 et comptera pour 60% du résultat final de l’année.
--------------------	--